

Conditions Générales de Vente Mind7 Consulting pour les prestations de formation

Les présentes Conditions Générales de Vente régissent les rapports entre Mind7 Consulting et son Client pour la réalisation de prestations de formation et prévalent sur tout autre document.

1. Validité de la proposition

La proposition établie par Mind7 Consulting est valable pendant un mois suivant sa date d'émission.

La composition de l'équipe mentionnée dans la proposition est valable jusqu'à la date de fin de validité de la proposition. Cependant Mind7 Consulting se réserve la possibilité de faire appel à d'autres consultants aux profils similaires, en fonction des besoins du Client et des disponibilités des différentes parties prenantes aux dates retenues effectivement pour la prestation de formation.

2. Commande

Toute commande est définitive à compter de la signature par le Client du devis, auquel sont associées les présentes Conditions Générales de Vente, et de la réception par Mind7 Consulting du paiement de 100% du montant TTC du devis.

3. Convention de formation

Dès réception du devis dûment signé, une convention de formation est adressée au Client par mail pour signature électronique, en double exemplaire. Un exemplaire de la convention signée et revêtue du cachet du Client doit être renvoyé à Mind7 Consulting dans un délai de dix jours calendaires, et dans tous les cas cinq jours calendaires avant la date de début de la formation.

4. Responsabilités

Il appartient au Client de s'assurer que les informations nécessaires à la préparation des supports de formation et à l'adaptation des modalités pédagogiques, et d'une manière générale de toutes les informations utiles à la réalisation de la formation ont été transmises aux intervenants, au plus tard 1 mois avant la formation.

Si une validation de documents est prévue dans la proposition et n'est pas respectée par le personnel en charge de la validation défini par le Client, il ne pourra être tenu rigueur à Mind7 Consulting d'un quelconque manquement à ses obligations.

4.1 Prérequis et adaptation du public

Des prérequis sont parfois exigés pour suivre certaines formations. Le détail de ces prérequis est alors mentionné dans le programme. Il appartient au Client d'évaluer ses besoins et de vérifier que son personnel a les acquis attendus ou a satisfait aux évaluations préliminaires définies pour suivre la formation dans les meilleures conditions.

Mind7 Consulting ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de l'inadéquation des formations proposées aux besoins du Client ou au niveau de compétence du personnel de ce dernier.

4.2 Prise en compte des situations de handicap

Les besoins spécifiques d'adaptation des conditions d'accueil ou d'animation liées à une ou plusieurs personnes en situation de handicap, doivent être précisé par le client à Mind7 Consulting au plus tard 2 mois avant le début de la formation à l'adresse tsfg@mind7.fr pour évaluation par notre référent(e) handicap.

Les réponses apportées par Mind7 Consulting sont alors précisées dans le devis. Elles sont réputées acceptées par le Client lors de la signature de la proposition.

Si aucune demande concernant un handicap n'a été formulée avant la signature de la proposition, toutes les dispositions à prendre pour assurer la formation aux personnes en situation de handicap sont à la charge du Client, y compris la formation aux éventuels outils mis à disposition de l'intervenant pour préparer et animer la formation. Mind7 Consulting ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de l'inadéquation éventuelle des modalités d'animation dans ce type de situation.

5. Logistique et convocations

Les convocations et les informations pratiques destinées aux participants et aux intervenants sont émises par Mind7 Consulting, sauf mention explicite du contraire dans la proposition. La fourniture de matériel ou d'une connexion pour les classes virtuelles sont vérifiées par le Client.

Le Client prend en charge notamment la logistique de la formation qu'elle soit en présentiel, entre autres la réservation de la salle et la restauration, ou en distanciel, entre autres les dispositions de connexion.

Tout absence d'un participant ne remettant pas en cause la formation est portée à la connaissance de l'intervenant au plus tard la veille du premier jour d'intervention.

6. Confidentialité

Mind7 Consulting et son client s'engagent à maintenir confidentielle toute information écrite ou verbale échangée dans le cadre de l'exécution de la prestation de formation. Elles s'engagent à prendre les mesures nécessaires à l'égard de leur personnel, de leurs sous-traitants et fournisseurs pour assurer, sous leur responsabilité, cette confidentialité.

Les deux parties prennent vis-à-vis de leur personnel toutes les mesures nécessaires afin d'assurer sous leur responsabilité la confidentialité de toutes les informations et de tous les documents échangés dans le cadre de la prestation de formation.

Les informations de la proposition sont réputées confidentielles et ne peuvent être ni publiées, ni communiquées à des tiers, sous quelle que forme que ce soit. Toutefois, à titre de référence, le Client autorise Mind7 Consulting à mentionner l'existence et l'objet du présent contrat dans ses documents commerciaux diffusés à sa clientèle et dans le cadre de sa prospection commerciale.

Le présent article ne s'applique pas aux informations et aux documents :

- qui sont du domaine public ou sont tombés dans le domaine public sans qu'il y ait eu non-respect des obligations de confidentialité du présent contrat,
- qui sont connues des parties antérieurement à la signature de la proposition,
- qui sont obtenues ou communiquées par un tiers par des moyens légitimes,
- dont le client a explicitement autorisé l'utilisation à des fins d'amélioration, d'innovation ou de communication.

Les obligations de confidentialité du présent article demeurent en vigueur pendant la durée du contrat et pendant une durée de 3 ans à compter de son expiration, quelle qu'en soit la cause.

Mind7 Consulting se conforme à toutes les lois et réglementations applicables en matière de protection des données personnelles. Le même engagement est supporté par le Client signataire de la proposition.

7. Propriété intellectuelle

Mind7 Consulting déclare être titulaire des droits de propriété intellectuelle relatifs aux supports mis à la disposition du Client ou d'avoir obtenu du tiers propriétaire les droits d'utilisation, s'ils sont non libres de droits.

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme, et les contenus de toute nature (textes, images, visuels, musiques, logos, marques, base de données, etc.) exploités par Mind7 Consulting dans le cadre de l'action de formation sont protégés par tous droits de propriété intellectuelle ou droits des producteurs de bases de données en vigueur. Tous désassemblages, décompilations, décryptages, extractions, réutilisations, copies et plus généralement, tous actes de reproduction, représentation, diffusion et utilisation de l'un quelconque de ces éléments, en tout ou partie, sans l'autorisation de Mind7 Consulting sont strictement interdits et pourront faire l'objet de poursuites judiciaires.

En conséquence, le Client s'interdit de reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier ou de traduire, de représenter, de commercialiser ou de diffuser à des membres de son personnel ou des tiers non participants à la formation objet de la proposition, les supports et les matériels pédagogiques mis à sa disposition sans l'accord préalable et écrit de Mind7 Consulting.

8. Satisfaction client - Réclamations

Des supports d'évaluation de la satisfaction des participants sont à remplir en fin de formation sur ordinateur ou sur smartphone. Ils peuvent également être remplis sur papier à la demande du Client.

Les questionnaires de satisfaction du Client (acheteur, référent technique) envoyés à l'issue des prestations sont exploités par le responsable commercial et administratif du contrat. En cas de réclamation, Mind7 Consulting s'engage à faire un retour à l'émetteur sous huit jours calendaires.

9. Annulation ou report dû à Mind7 Consulting

Le montant réglé par le Client sera intégralement remboursé. Aucune indemnité supplémentaire ne sera versée au Client en raison d'un report ou d'une annulation dû à Mind7 Consulting.

Insuffisance du nombre de participants à une session inter-entreprises

Dans le cas où le nombre de participants serait inférieur à 2 stagiaires, il est reconnu qu'il serait insuffisant pour assurer le bon déroulement de la formation. Dans ce cas, Mind7 Consulting se réserve la possibilité d'annuler ou reporter la formation.

Chaque apprenant bénéficie du report de son admission à la prochaine ouverture de session.

10. Annulation ou report dû au Client

Toute annulation ou report doit être communiqué par écrit à Mind7 Consulting.

En cas de report / annulation d'une formation intra-entreprise par le client, celui-ci s'engage à régler la totalité des frais non remboursables déjà engagés (billets de train ou d'avion, nuitées, frais kilométriques, reprographie...)

Sauf cas de force majeure dûment reconnu, Mind7 Consulting se réserve la possibilité de facturer une indemnité forfaitaire :

- Si une annulation ou un report intervient moins de sept jours calendaires avant la date de début de la formation, Mind7 Consulting facture 100 % du prix de la prestation.
- Si une annulation ou un report intervient entre sept et quatorze jours calendaires avant la date de début de la formation, Mind7 Consulting facture 50 % du prix de la prestation
- Si une annulation ou un report intervient plus de quatorze jours calendaires avant la date de début de la formation, Mind7 Consulting ne facture aucune indemnité.

Dans tous les cas, la facture est directement envoyée au client.

Les remplacements de participants sont admis à tout moment, sans frais, au plus tard la veille du stage, sur communication écrite à Mind7 Consulting, des noms et coordonnées du remplaçant. Il appartient dans ce cas au client de vérifier l'adéquation du profil et des objectifs avec ceux définis dans le programme de formation.

Toute annulation doit faire l'objet d'un écrit recommandé avec accusé de réception auprès de Mind7 Consulting. Il appartient au stagiaire d'en informer l'entreprise bénéficiaire ainsi que l'organisme financeur en cas de financement de la formation par ces derniers.

L'aménagement de paiement éventuellement accordé ne saurait faire obstacle aux dispositions du présent article.

11. Dispositions spécifiques prises dans le cadre d'une crise sanitaire

En fonction des mesures gouvernementales prises dans le cadre d'une crise sanitaire et selon les disponibilités de chaque partie, les formations peuvent être dispensées en distanciel aux mêmes dates sous réserve que les parties aient convenu par écrit des nouvelles dispositions au moins quinze jours calendaires avant la date de début de la formation.

12. Force majeure

Aucune des parties ne pourra être tenue responsable à l'égard d'une autre en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement de force majeure ou d'un cas fortuit, aux sens reconnus par les cours et tribunaux français.

A ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

13. Prix et conditions financières

Les conditions financières sont les suivantes :

- Les prix sont donnés en euros HT et en euros TTC, selon les taux en vigueur
- Les prix comprennent l'ensemble des charges incombant à Mind7 Consulting sauf mention explicite du contraire.
- Les prix sont établis sur la base des conditions économiques en vigueur à la date de la proposition. Ils sont fermes pour la durée de la formation.
- Les frais de déplacement et d'hébergement du ou des formateurs sont facturés en sus au réel, sur présentation des justificatifs, sans application de frais de gestion.
- Les prestations sont réglées à la commande. Et si un solde apparaît sur la facture définitive, il est à régler au comptant.

14. Facturation et règlement

La facture est émise à la fin de la formation.

L'adresse de facturation est celle mentionnée sur le devis signé ou le bon de commande émis par le client.

Le relevé d'identité bancaire de Mind7 Consulting est le suivant

Intitulé du compte : Mind7 Consulting

Code Banque	Code Guichet	Numéro de compte	Clé RIB
30002	05669	0000230950P	67
IBAN		BIC	
FR20 3000 2056 6900 0023 0950 P67		CRLYFRPP	

Sans subrogation : Paiement à la commande.

Si le Client souhaite qu'un organisme collecteur (OPCO) prenne en charge le règlement de la formation, il doit faire les démarches nécessaires auprès dudit organisme et transmettre à Mind7 Consulting, impérativement en amont de la formation, le courrier de confirmation de prise en charge envoyé par l'OPCO

Dans les cas où Mind7 Consulting n'aurait pas le dossier complet de subrogation, avant la formation, cette subrogation ne sera pas acceptée et Mind7 Consulting facturera directement le client qui devra régler la totalité du montant de la prestation de formation et des éventuels frais associés.

15. Cession

La proposition formant contrat après signature par les parties ne peut en aucun cas faire l'objet d'une cession totale ou partielle, à titre onéreux ou gracieux.

Mind7 Consulting | 6 Rue de Rome 75008 Paris - France | Société par actions simplifiée (SAS) au capital social de 41 890 € | tsfg@mind7.fr
N° SIRET : 52974931900032 | N° TVA intracommunautaire : FR66529749319 | Code APE/NAF : 7022Z | N° déclaration d'activité : 11755687075

16. Droit applicable en cas de litige

La validité de la proposition formant contrat après signature par les parties et de toute autre question ou litige relatifs à son interprétation, à son exécution ou à sa résiliation sont régis par les lois françaises.

Pour le cas où un litige naîtrait entre les parties du fait de la validité, de l'interprétation, de l'exécution ou de la résiliation du contrat, les parties s'engagent à rechercher une solution afin de résoudre à l'amiable tout différend, préalablement à toute action en justice.

Pour le cas où un accord amiable serait impossible, le Tribunal de Commerce de Paris a compétence exclusive pour régler le litige.

17. Validité

Si l'une ou plusieurs dispositions de la proposition formant contrat après signature par les parties sont tenues pour non valides ou déclarées comme telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres dispositions gardent toute leur force et leur portée.

18. Intégralité du contrat

La proposition formant contrat après signature par les parties exprime l'intégralité des obligations et des engagements pris par les parties. Les dispositions du présent contrat annulent et remplacent tous accords, acceptations, conventions, actes ou correspondances antérieurs à la signature du présent contrat.

Aucune indication, aucun document, aucune condition générale ou spécifique ne peut engendrer des obligations à l'égard des parties s'ils ne sont pas l'objet d'un avenant signé par les deux parties.

Sans que cette liste soit exhaustive, il en est de même des conditions figurant sur les factures, des conditions énoncées dans les bons de commande, des conditions indiquées dans les documents commerciaux et de toutes lettres ou missives envoyées directement ou indirectement par l'une à l'autre des parties.